

Subventions de recherches translationnelles sur le cancer du cerveau 2025

Appel de demandes (AD)

À propos de la Fondation Brain Canada

La Fondation Brain Canada est un organisme de bienfaisance national enregistré qui appuie la recherche sur le cerveau au Canada en finançant des travaux novateurs capables de changer la donne. Depuis plus de vingt-cinq ans, la Fondation Brain Canada s'emploie à démontrer que le cerveau doit être abordé comme un système en soi et complexe, au carrefour d'un éventail de troubles neurologiques, de maladies mentales, de toxicomanies et de lésions cérébrales et médullaires. Cette reconnaissance de la nature distincte du cerveau met en relief la nécessité d'une meilleure collaboration entre disciplines et établissements, et de veiller à ce que le Canada dispose d'un excellent bassin de talent pour demeurer à l'avant-garde de la recherche sur le cerveau. La vision de la Fondation Brain Canada est de comprendre le cerveau, en santé et dans la maladie, d'améliorer la vie et d'avoir un impact sociétal.

Le Fonds canadien de recherche sur le cerveau est un accord public-privé entre le gouvernement du Canada, par l'entremise de Santé Canada, et la Fondation Brain Canada dont l'objectif est d'encourager les Canadiens à investir davantage dans la recherche sur le cerveau et de maximiser l'incidence et l'efficacité de ces investissements. Le Fonds appuie l'excellence dans le domaine de la neuroscience au Canada en stimulant la recherche concertée et en accélérant le rythme des découvertes afin d'améliorer la santé et la qualité de vie des personnes atteintes de troubles neurologiques au Canada.

www.braincanada.ca/fr

À propos de la Société de recherche sur le cancer

Fondée en 1945, la Société de recherche sur le cancer (SRC) est l'une des seules organisations canadiennes à se consacrer exclusivement à la recherche sur tous les types de cancer. Depuis sa création, la SRC a soutenue des milliers de chercheurs qui ont fait des progrès importants dans la prévention, la détection et le traitement du cancer. Grâce à la générosité de ses partenaires et donateurs à travers le Canada, la SRC a distribué plus de 423 millions de dollars en subventions et bourses de recherche depuis sa création.

src-crs.ca

À propos de la Fondation Kindred

La Fondation Kindred est dédiée au financement de programmes, de projets et de recherches dans les domaines suivants : 1. la recherche et les programmes sur le cancer chez les enfants, les adolescents et les jeunes adultes ; 2. la santé mentale et physique des jeunes; 3. le soutien communautaire (avec un accent particulier sur les soins palliatifs et de fin de vie pour les enfants et les adultes). La vision de la Fondation Kindred est de faire progresser avec audace les traitements et les soutiens destinés aux enfants, adolescents et jeunes adultes confrontés à des problèmes de santé et de vie dans nos communautés. Pour assurer la pérennité des dons, la Fondation Kindred s'appuie sur un modèle de dotation financière solide, 100 % des dons reçus étant affectés à la mission caritative.

www.kindredfoundation.ca

Table des matières

CONTEXTE	3
PORTÉE	3
RENSEIGNEMENTS SUR LA SUBVENTION	3
ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION	4
ADMISSIBILITÉ.....	4
UTILISATION DES FONDS.....	5
CRITÈRES D'ÉVALUATION.....	6
CALENDRIER.....	6
COMMENT PRÉSENTER UNE DEMANDE	7
FORMULAIRE D'INSCRIPTION.....	7
LA DEMANDE DÉTAILLÉE.....	8
PROCESSUS D'ÉVALUATION	11
CONFIDENTIALITÉ ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE	11
COMMUNICATIONS	11
RENSEIGNEMENTS	11

Contexte

Au Canada, environ 50 000 personnes sont aux prises avec une tumeur cérébrale. Chaque jour, huit Canadiens en moyenne reçoivent un diagnostic de cancer du cerveau, soit environ 3 000 nouveaux cas par an. Moins de 25 % des personnes diagnostiquées avec un cancer du cerveau survivent jusqu'à 5 ans ; 2 600 personnes meurent chaque année d'une tumeur cérébrale primaire. Le cancer du cerveau est particulièrement répandu chez les enfants, avec une prévalence de 20 % chez les jeunes de moins de 15 ans, et la principale cause de décès par cancer solide chez les enfants de moins de 20 ans. Le fardeau de la maladie est très lourd pour les survivants, leurs aidants et le système de santé, car le patient moyen doit visiter l'équipe de soins environ 52 fois au cours de la première année suivant le diagnostic. Malgré l'existence de traitements comme les interventions chirurgicales, la radiothérapie, la chimiothérapie et plusieurs autres solutions novatrices en développement, il faut pousser les recherches afin d'améliorer les techniques existantes et découvrir de nouvelles avenues thérapeutiques. Le caractère hétérogène des tumeurs cérébrales complique davantage l'identification de traitements efficaces. Même lorsqu'un traitement fonctionne bien, les patients doivent composer avec des effets secondaires persistants qui affectent notamment leur cognition, leur mobilité et leur santé mentale.

Pour améliorer la capacité de recherche sur le cancer du cerveau au pays, la Fondation Brain Canada s'unit à la Société de recherche sur le cancer (SRC) et la Fondation Kindred pour lancer un programme national de financement de la recherche translationnelle. Celui-ci favorisera l'application efficace des connaissances sur le cancer du cerveau dans tous les domaines précliniques, cliniques et de prestation de services de santé afin d'améliorer le sort des patients.

Portée

Ce programme de financement favorise les collaborations pluridisciplinaires entre chercheurs fondamentaux et cliniciens en vue d'exploiter les résultats de la recherche fondamentale pour trouver de nouvelles méthodes d'étude, de diagnostic et/ou de traitement du cancer du cerveau chez les enfants et/ou les adultes.

Les projets doivent viser le développement de nouvelles solutions translationnelles qui aboutiront à des approches, outils et options thérapeutiques destinés à :

- approfondir nos connaissances des mécanismes qui provoquent un cancer du cerveau
- élaborer ou mettre à l'essai de nouvelles technologies et techniques d'apprentissage machine et d'intelligence artificielle qui amélioreront le diagnostic et le traitement du cancer du cerveau
- utiliser des solutions innovantes pour cibler des tumeurs cérébrales primitives, métastatiques ou récidivantes
- mettre au point ou raffiner des solutions de médecine de précision pour mieux orienter la démarche de traitement des patients

Les propositions portant sur tous les cancers du cerveau sont éligibles, et nous encourageons les équipes qui étudient des cancers du cerveau rares à soumettre leur candidature.

Renseignements sur la subvention

Ce concours comporte deux (2) subventions de 1 000 000 \$ CAD chacune, réparties sur une période de jusqu'à trois ans, pour un total de 2 000 000 \$ CAD, financés par la Fondation Brain Canada et la Société de recherche sur le cancer.

Une subvention supplémentaire pourrait être accordée à une proposition de recherche axée sur le gliome diffus de bas grade chez l'enfant et le jeune adulte, si cette proposition figure parmi les trois mieux classées. Cette subvention serait financée en collaboration avec la Fondation Brain Canada, la Société de recherche sur le cancer et la Fondation Kindred.

Équité, diversité et inclusion

Il est bien établi que l'on favorise l'excellence, l'innovation et la créativité lorsqu'on accroît l'équité, la diversité et l'inclusion. Dans cet esprit, la Fondation Brain Canada, la Société de recherche sur le cancer et la Fondation Kindred se font un devoir de promouvoir l'excellence en faisant preuve d'équité et encouragent les candidats de parcours diversifiés à participer à ce concours. Cette démarche favorise l'expression de perspectives, approches et expériences diverses, y compris celles de groupes sous-représentés.

Admissibilité

- Cette possibilité de financement est ouverte aux équipes de recherche formées de deux chercheurs indépendants ou plus.
- L'équipe désignera l'un de ses membres pour agir à titre de chercheur principal. Cette personne sera responsable de la soumission de la demande, de toute la correspondance avec la Fondation Brain Canada ainsi que des activités de l'équipe, des rapports d'étape, et de l'utilisation des fonds.
- Le chercheur principal doit être titulaire d'un doctorat, d'un doctorat en médecine ou autre agrément de professionnel médical.
- Les chercheurs doivent être affiliés à un établissement canadien admissible, y mener leurs travaux pour toute la durée de la subvention, et doivent être considérés comme des chercheurs indépendants au sein de leur établissement. Il s'agit habituellement d'un poste de professeur adjoint, agrégé ou titulaire, c'est-à-dire : ils peuvent lancer ou gérer des projets de recherche qui leur sont propres à titre de chercheur principal, ils sont responsables de la bonne marche de leur groupe de recherche, ils décident de l'utilisation des fonds de recherche, et peuvent superviser des stagiaires (le cas échéant, selon les politiques de leur établissement). Les boursiers postdoctoraux et membres auxiliaires du corps professoral ne sont pas des candidats admissibles.
- L'équipe doit comporter au moins un chercheur en début de carrière, agissant soit comme chercheur principal ou cochercheur. **À noter** : la Fondation Brain Canada met en place une période d'admissibilité prolongée, en accord avec les organisations subventionnaires fédérales, afin de tenir compte des retards dans la recherche causés par la pandémie de COVID-19. L'admissibilité peut être déterminée à l'aide du tableau suivant.

Date de début du premier poste de recherche indépendant	Statut comme chercheur en début de carrière (CDC)
Le ou avant le 31 décembre 2022	Période d'admissibilité portée à 84 mois*
Après le 31 décembre 2022	Période d'admissibilité standard de 60 mois*

*Les congés autorisés (par exemple un congé de maternité ou parental, de maladie, etc.) seront exclus du calcul de la période d'admissibilité comme CDC. Le statut de CDC est déterminé à la date limite de remise des demandes détaillées.

- Les équipes doivent être composées de chercheurs principalement affiliés à au moins deux institutions distinctes au Canada.
- Les équipes doivent compter au moins une personne ayant une expérience vécue (y compris les soignants).
- Les demandes de subvention peuvent être liées à d'autres projets actuellement financés, mais ne peuvent pas les chevaucher. Il incombe au candidat d'aviser immédiatement la Fondation Brain Canada en cas de chevauchement résultant d'un nouveau financement accordé au cours du processus de demande ou d'évaluation de ce concours. Le chevauchement est défini comme le fait d'avoir les mêmes objectifs et/ou buts expérimentaux que tout autre travail financé.
- Les candidats doivent soumettre un formulaire d'inscription pour pouvoir soumettre une demande complète.
- Une seule demande par chercheur principal.
- Le projet doit démarrer en même temps que le financement, soit le 1^{er} septembre 2025. La Fondation Brain Canada, la Société de recherche sur le cancer et la Fondation Kindred libéreront les fonds après réception de toute la documentation confirmant les approbations relatives à l'éthique, le cas échéant.

Pour toute question relative à l'admissibilité, y compris la composition de l'équipe, le statut de chercheur en début de carrière, l'éligibilité institutionnelle, et pour toute autre question, veuillez contacter programs@braincanada.ca avec pour objet « Subventions sur le cancer du cerveau ».

Utilisation des fonds

Les fonds doivent servir à financer les coûts directs de la recherche faisant l'objet de la subvention et doivent être liés directement au projet ou aux activités accomplies. À noter : les fonds ne peuvent être versés et utilisés qu'au Canada.

Coûts admissibles

Les fonds peuvent être utilisés pour soutenir tous les coûts du projet de recherche, notamment :

- Les fournitures et le matériel
- Les services particuliers et frais d'utilisation
- La rémunération du personnel technique
- Les allocations aux stagiaires faisant partie de l'équipe de recherche
- Coûts liés à l'implication des personnes ayant une expérience vécue dans la planification, la réalisation et l'évaluation des résultats de l'étude
- L'entretien d'équipement essentiel et/ou l'achat d'équipement qui n'est pas disponible actuellement, mais qui est essentiel au projet. *L'achat d'équipement ne peut excéder 10 % du budget total du projet.*
- Les coûts liés à la mobilisation des connaissances, notamment : les frais de déplacement du chercheur principal, des coéquipiers et des stagiaires pour collaborer et présenter des résultats à des conférences, les coûts de publication dans une revue examinée par des pairs et en libre accès ou dans des dépôts de données (y compris les frais de traitement), les activités de partage des connaissances (ateliers, brochures, livres) et de diffusion en ligne des connaissances (webinaires, balados).

Coûts non admissibles

- Les salaires et honoraires des chercheurs indépendants (y compris le chercheur principal, les cochercheurs et les collaborateurs) ;
- Les frais généraux associés à la gestion du projet de recherche ;
- L'équipement général de bureau et de laboratoire (p. ex. : matériel informatique, etc.)
- Les congés sabbatiques, de maternité ou parentaux, dégrèvement d'enseignement
- Les fournitures de bureau générales.

À noter : cette liste n'est pas exhaustive. Veuillez consulter la Fondation Brain Canada au sujet de toute autre dépense, afin que les partenaires concernés puissent en déterminer l'admissibilité.

Critères d'évaluation

La Fondation Brain Canada gèrera le processus d'évaluation et nommera un comité de sélection, en collaboration avec la Société de recherche sur le cancer et la Fondation Kindred. Les demandes détaillées feront l'objet d'un examen externe confidentiel, accompli par des experts en la matière, y compris au moins une personne ayant une expérience vécue, et ce, en fonction des critères suivants :

Innovation et originalité

La qualité du projet, qui offre de nouveaux concepts et de nouvelles manières de procéder, tout en s'appuyant sur des principes scientifiques solides et une idée réalisable sur le plan technique. Celui-ci doit être susceptible de changer la donne dans le domaine d'étude ou d'ouvrir de nouveaux horizons expérimentaux, ou encore de surmonter les défis qui nuisent à l'avancement du diagnostic, du traitement et/ou de la prévention des cancers du cerveau chez les enfants et/ou les adultes.

Faisabilité

La mesure dans laquelle les travaux de recherche peuvent être menés à bien en empruntant la méthodologie proposée, conformément à l'échéancier, au budget et aux ressources à sa disposition. Les prémisses et fondements du projet de recherche doivent être étayés avec des citations scientifiques et des données provenant d'autres sources.

Incidence potentielle

La mesure dans laquelle les travaux de recherche proposés pourraient approfondir notre connaissance du diagnostic, de la prévention et du traitement du cancer du cerveau, à court et à long terme. Les candidats doivent présenter un plan de mobilisation des connaissances. De plus, le protocole et l'exécution du projet doivent avoir égard aux principes EDI, car ceux-ci élargissent le rayonnement potentiel des travaux et favorisent l'application des nouvelles connaissances qui profitent à la santé de tous.

Calendrier

Lancement du programme	Le 10 avril 2025
Date limite de réception du formulaire d'inscription	17 h HNE, le 8 mai 2025
Date limite de remise des demandes détaillées	17 h HNE, le 23 juin 2025
Début du financement	Septembre 2025

Comment présenter une demande

Veillez noter que cette possibilité de financement comprend un formulaire d'inscription suivie d'une demande détaillée. Les candidats doivent soumettre un formulaire d'inscription afin d'être éligibles pour l'étape de la demande détaillée. Après une vérification administrative et un examen de la pertinence, les candidats jugés éligibles seront invités à soumettre une demande détaillée.

Les formulaires d'inscription et demandes détaillées doivent être soumis à l'aide du système électronique de gestion des subventions de Brain Canada, SmartSimple : https://braincanada.smartsimple.ca/s_Login.jsp. **Il est de la seule responsabilité du chercheur principal de s'assurer que sa soumission respecte les exigences et qu'elle est reçue dans les délais indiqués ci-dessus. Il n'y aura pas d'appel pour les soumissions tardives.** La Fondation Brain Canada accusera réception des formulaires d'inscription et des demandes détaillées dans un délai de deux jours ouvrables.

Formulaire d'inscription

Sommaire du projet

- Titre du projet
- Mots clés (ou expressions clés) décrivant le projet (10 mots maximum)
- Un résumé de la recherche proposée (500 mots maximum), y compris :
 - La forme précise de cancer du cerveau visée par le projet
 - Buts et objectifs
 - L'approche, les méthodes et techniques qui seront utilisées
 - En quoi les travaux de recherche proposés permettront d'approfondir notre connaissance des fondements et de la pathophysiologie du cancer du cerveau, ainsi qu'à mettre au point de meilleurs outils de diagnostic, prévention et/ou de traitement
 - La ou les sous-populations qui bénéficieront de ce travail

Veillez noter que ces informations sont utilisées pour confirmer la pertinence du projet par rapport à la portée d'application de la subvention et pour recruter des pairs évaluateurs possédant l'expertise nécessaire. Les citations et figures ne sont pas obligatoires au stade du formulaire d'inscription.

Renseignements sur les membres de l'équipe

À l'aide du modèle fourni, indiquer le nom, titre du poste, le rôle du chercheur principal, des cochercheurs, et des personnes ayant une expérience vécue faisant partie de l'équipe, ainsi que l'établissement auquel chaque personne est affiliée. Pour les chercheurs en début de carrière, indiquer la date de début de leur premier poste à titre de chercheur indépendant.

Renseignements facultatifs

- Indiquer les noms et les coordonnées d'un maximum de trois personnes, du Canada ou de l'étranger, qui ont la compétence pour évaluer la demande. Les individus nommés ne doivent pas être en conflit d'intérêts.
- Indiquer les noms des personnes auxquelles la demande ne devrait pas être transmise pour examen.

Brain Canada tiendra compte de ces considérations et d'autres encore lorsqu'il établira la composition du comité externe d'évaluation par les pairs.

La demande détaillée

Les exigences de mise en forme de la demande détaillée sont les suivantes : papier de format lettre, marges d'au moins 1 pouce et textes à simple interligne utilisant la police Times New Roman 12 points ou Arial 11.5 points. Il est formellement interdit de condenser l'espacement des caractères du texte. D'autres polices et tailles de police sont acceptables pour le texte des tableaux, diagrammes, figures, graphiques et légendes uniquement, à condition qu'il soit lisible lorsque la page est visualisée à 100 %. La demande détaillée doit concorder avec l'information déclarée dans le formulaire d'inscription. Les demandes reçues dans un autre format, qui dépassent le nombre limite de pages, qui sont incomplètes ou en retard, seront rejetées.

Sommaire du projet

- Titre du projet
- Durée du projet (36 mois maximum)
- Mots clés (ou expressions clés) décrivant le projet (10 mots maximum)
- Un résumé de la recherche proposée (500 mots maximum), comme dans le formulaire d'inscription.

Sommaire vulgarisé (300 mots maximum)

Texte vulgarisé qui se prête bien à une publication destinée au grand public.

Proposition (10 pages maximum, incluant les figures et légendes, excluant les références)

Les renseignements suivants doivent figurer dans la proposition et être structurés selon les préférences du candidat afin de répondre aux critères d'évaluation décrites ci-dessus :

1. **Objectifs généraux** à atteindre d'ici la fin de la période subventionnée.
2. Les **raisons** qui motivent le démarrage du projet, notamment :
 - Résumer les résultats dégagés précédemment par les membres de l'équipe et autres parties prenantes, ainsi que les principales lacunes dans les connaissances qui motive cette étude.
 - Décrire clairement les caractéristiques novatrices du projet.
 - Une indication claire de tous les projets actuellement financés qui sont liés à cette proposition; une déclaration claire doit décrire la distinction entre ces projets lorsqu'il peut y avoir ou non des chevauchements apparents
 - Fournir les données préliminaires qui appuient la faisabilité et la mise en œuvre à grande échelle du projet pendant la période subventionnée
3. Le **plan de travail**, notamment :
 - L'approche, les méthodes et techniques qui seront utilisées pour atteindre les objectifs établis Décrire la méthode d'analyse des données, y compris les méthodes statistiques et calculs qui assureront la bonne marche du projet.
 - Présenter les écueils ou obstacles ainsi que la façon de les surmonter.
 - Prise en compte des variables biologiques (c'est-à-dire le sexe, l'âge, etc.) et aux déterminants sociaux de la santé (comme le genre, le statut socioéconomique, etc.) intégrés directement dans la méthodologie et l'analyse, le cas échéant.

4. Les **considérations relatives à ACSG+ et à l'EDI**, y compris :
 - La manière dont les considérations relatives au sexe et/ou au genre seront intégrées dans le plan de travail. Les projets de recherche proposant de n'utiliser qu'un seul sexe ou genre doivent fournir une justification solide tirée de la littérature scientifique ou des données préliminaires à l'appui de cette décision. Les candidats sont encouragés à consulter les [Modules de formation en ligne : Intégrer la notion du sexe et du genre dans la recherche en santé](#) des IRSC.
 - Comment l'EDI est pris en compte dans la conception de la recherche à toutes les étapes du processus de recherche, y compris l'identification de la ou des questions de recherche, la conception de l'étude et le ou les groupes de population, la méthodologie, la collecte des données, l'analyse et l'interprétation des données, l'identification des parties prenantes et la mobilisation des connaissances.
5. **Résultats** qui seront dégagés du projet et moyens par lesquels ils seront communiqués :
 - Décrire les retombées prévues (à court et à long terme) des résultats par rapport à l'avancement des connaissances et à l'amélioration du diagnostic, de la prévention et/ou du traitement du cancer du cerveau. Se référer, si nécessaire, aux six principales catégories d'impacts de la recherche : avancement des connaissances, accroissement de la capacité, prise de décision, effets sur la santé, avantages socio-économiques.
 - Présenter les mesures qui permettront de communiquer les données et les connaissances générées au fil du projet aux autres parties prenantes.
 - Le plan de mobilisation des connaissances décrivant le public cible des résultats de la recherche (y compris aux utilisateurs de connaissances plus larges), les plans de dissémination et l'engagement des parties prenantes qui assureront le rayonnement de la recherche. Les candidats sont invités à consulter la page [Guide de planification de l'application des connaissances](#) des IRSC.
6. Le **rôle des stagiaires** dans le cadre du projet, le cas échéant, et les possibilités d'apprentissage particulières qui leur seront offertes.

Plan d'engagement des personnes ayant une expérience vécue (1 page maximum)

Pour s'assurer que la recherche a un impact sur les patients, leurs proches et les soignants, tous les candidats doivent inclure un plan d'engagement qui démontre la participation active et significative des personnes ayant une expérience vécue tout au long du projet. Au moins une personne ayant une expérience vécue doit être inclus en tant que membre actif de l'équipe de recherche, de la planification à l'achèvement. Les candidats doivent décrire comment leurs contributions seront intégrées dans le processus de recherche (par exemple, la conception de l'étude, l'analyse, la diffusion).

Calendrier et jalons prévus

À l'aide du modèle fourni, veuillez énumérer les principales étapes intermédiaires qui mènent à l'atteinte des objectifs globaux et la date d'achèvement de chacune.

Approbation de l'établissement (1 page maximum)

Veuillez décrire les politiques qui seront en vigueur à la date limite de la demande détaillée, ainsi que l'échéancier relatif à tout ajout ou approbation supplémentaire relative au projet qui pourrait devoir être ajouté par la suite. Veuillez noter qu'en cas d'attribution, les candidats devront fournir la documentation,

le cas échéant, démontrant les approbations institutionnelles et la conformité aux politiques en matière de gestion éthique des participants humains, des animaux et des risques biologiques avant que les fonds ne soient versés.

Renseignements sur les membres de l'équipe

Les notices biographiques (4 pages maximum pour chacun) du chercheur principal et des cochercheurs faisant partie de l'équipe doivent être soumises. Un modèle sera fourni à l'étape de la demande détaillée. Les notices biographiques ne sont pas nécessaires pour les consultants, les stagiaires, les personnel technique ou les personnes ayant une expérience vécue.

Inclure le DOI, URL ou PMID, lorsqu'il y a lieu, pour faciliter l'accès aux évaluateurs.

Sources de financement

À l'aide du modèle fourni, indiquez des autres sources de financement, le cas échéant, en rapport avec le projet proposé, y compris les demandes de subvention en cours ou en attente de tout membre de l'équipe.

Lettres d'appui de collaborateurs (facultatives)

Les candidats peuvent présenter des lettres d'appui provenant de collaborateurs, le cas échéant. Celles-ci devraient préciser la nature de leur collaboration et résumer leur contribution respective au projet. Il est permis de présenter un maximum de cinq (5) lettres d'appui d'une page chacune.

Budget

À l'aide du modèle fourni, les candidats doivent présenter un **budget annuel** pour le projet, accompagné d'un **justificatif écrit du budget** décrivant les coûts anticipés pour chaque catégorie de dépense (1 page maximum). Fournir assez de renseignements pour que l'on puisse bien évaluer la pertinence de la répartition des coûts.

Attestation et signatures

Le candidat doit veiller à obtenir et présenter les signatures en temps opportun.

- Signature du chercheur principal
- Signature du responsable de l'établissement où le chercheur principal mènera les travaux de recherche

Renseignements sur les candidats

La Fondation Brain Canada a mis en place une enquête démographique afin d'évaluer les progrès réalisés dans l'adhésion aux principes d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI). Un lien vers le sondage sera transmis par courriel à tous les candidats après l'accusé de réception de la demande détaillée. Les informations recueillies ne seront pas partagées sous une forme identifiable avec le public, les intervenants externes (par exemple : Santé Canada, les partenaires de financement, etc.) ou les évaluateurs, et n'auront aucune incidence sur l'évaluation des candidatures soumises. La participation à l'enquête est facultative et les réponses sont entièrement anonymisées et agrégées afin de garantir la protection de l'identité de toute personne. Veuillez consulter la [Politique relative à la protection de la vie privée](#) de la Fondation Brain Canada.

Processus d'évaluation

Formulaire d'inscription

La Fondation Brain Canada, la Société de recherche sur le cancer et la Fondation Kindred vérifieront les renseignements fournis à l'inscription. Les organismes évalueront la pertinence et l'admissibilité des demandes afin d'identifier celles qui correspondent aux objectifs visés par cette possibilité de financement. Les candidats dont le projet est jugé admissible et pertinent seront invités à passer à l'étape de la demande détaillée. Les demandes qui ne sont pas jugées pertinentes par les organismes seront exclues du concours, et les candidats seront informés.

Demande détaillée

Seuls les candidats retenus à la suite d'une vérification administrative et un examen de la pertinence du projet seront invités à présenter une demande détaillée. Les demandes remises à l'intérieur des délais impartis seront examinées par au moins deux membres du comité externe d'évaluation possédant une expertise dans le ou les domaines pertinents.

Le comité d'évaluation discutera des meilleures demandes en fonction des notes des évaluateurs. Le comité recommandera à la Fondation Brain Canada, la Société de recherche sur le cancer et la Fondation Kindred les demandes ayant reçu une note de mérite élevée.

Les candidats recevront des commentaires écrits des évaluateurs sous forme anonyme. Les candidats dont les demandes ont été discutées lors de la réunion du comité d'évaluation recevront aussi les notes du responsable scientifique. L'évaluation du projet par le comité d'évaluation par des pairs est sans appel.

Confidentialité et propriété intellectuelle

La Fondation Brain Canada conservera tous les documents fournis dans le cadre de cette initiative de financement et seuls les évaluateurs, les membres du comité d'évaluation et les observateurs qui ont signé l'entente de confidentialité auront accès à ces documents.

La Fondation Brain Canada, la SRC et la Fondation Kindred ne réclament aucun droit sur la propriété intellectuelle (PI) des résultats de la recherche qu'elle finance, et elles s'attendent à ce que toute PI découlant de ce financement soit développée et commercialisée conformément aux politiques des établissements dans lesquels la recherche est effectuée.

Communications

Les lauréats du programme de *Subventions de recherches translationnelles sur le cancer du cerveau 2025* doivent faire de leur mieux pour participer aux événements organisés par les organismes de financement, et pour présenter leur projet, le cas échéant, afin de démontrer à quel point leurs travaux feront progresser le domaine du cancer du cerveau.

Renseignements

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du processus de demande, veuillez écrire à la Fondation Brain Canada à l'adresse programs@braincanada.ca avec pour objet « Subventions de recherches translationnelles »